Image not found or type unknown

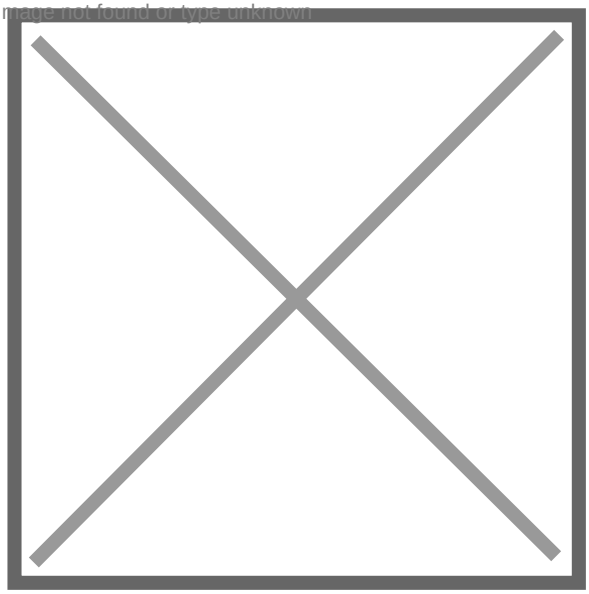

Parties communes, parking et voiture

Par **willyol3**, le **09/05/2010** à **14:04**

Bonjour à tous les experts,

Je souhaiterais avoir votre avis sur un problème que nous rencontrons entre nos locataires. Nous louons une maison de campagne avec une grande cour qui avait été déclarée 'partie commune pour les locataires' dans le bail. Cette grande cour permettant de garer les voitures.

Aujourd'hui nous louons un studio attenant à cette maison. Le locataire du studio gare sa voiture (avec notre accord) dans cette partie commune. Les locataires de la maison nous reprochent aujourd'hui qu'il gare sa voiture ici nous rétorquant qu'il n'aurait pas le droit.

Sommes-nous dans notre droit ? Par ailleurs sachant que les locataires garent dans cette cour entre 3 voire 4 voitures + un camping car avons nous le droit de limiter le nombre de voitures ou font-ils ce qu'ils veulent étant donné que nous n'avions pas limité le nombre de voitures ? Car le problème réside bien ici, s'ils avaient deux voitures, cela ne poserait pas problème mais avec le nombre de voitures qu'ils garent (+ le camping car, effectivement une voiture supplémentaire rend difficile pour eux le fait de se garer). Autant de questions auxquelles nous n'avons pas de réponses et c'est pourquoi nous souhaiterions votre avis d'experts.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés